

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT DES ECOLES DE LA REGION DE GARLIN

L'an deux mille dix-neuf, le treize juin, les membres du Comité syndical se sont réunis à GARLIN sous la présidence de Mme Michèle PLANTE.

Nombre de délégués	21
En exercice	21
Présents	17
Dont suppléants	1
Dont représentés	
Votants	17
Dont pour	17
Dont contre	0
Dont abstention	0

Membres présents :

Mmes BITAILLOU F, DUFRECHE MH, LESPOUCIES-AMARE M (suppléante de M. MARTENS C, excusé), PLANTE M.
Mrs CAU-MIL T, CAZALIS PETIT JEAN J, COSTADOAT P, ERIZABAL CH, GUIRAUT J, JONVILLE B, LACOSTE P, LAHORE JP, LANUSSE-CAZALET A, LECHON A., MICHEL D, MONSEGU M, PAULIEN R.

Etaient excusés :

Mme ARGILAGA MC, MAILLOT MC
Mrs LAHORE C, MARTENS C.

Secrétaire de séance : M. Bernard JONVILLE

N°2019-E1 – ADMINISTRATION GENERALE : CONVENTION MAITRISE D'ŒUVRE ESPACE JEUNES RAPPORT

Vu l'avis favorable de la commission Travaux-Equipement du 19 mars 2019,

Vu l'avis favorable du bureau du 29 mai 2019,

Michèle PLANTE rappelle à l'assemblée qu'il a été envisagé de réaliser l'aménagement de l'Espace Jeunes dans le bâtiment situé au 3, place le Liberté à GARLIN (64 330).

Elle propose donc au Comité Syndical de passer à la réalisation de ce projet et de confier à cet effet le soin au Service Technique de l'Agence Publique de Gestion Locale de réaliser une mission d'assistance technique et administrative dans les mêmes conditions que le ferait le service technique dont dispose en propre certaines collectivités.

Mme la Présidente précise que ceci suppose la conclusion d'une convention dont elle soumet le projet à l'assemblée, lui demandant de l'autoriser à la signer.

DECISION

Le Comité Syndical ayant entendu le rapporteur et après avoir délibéré,

Considérant que le Syndicat n'a pas de service technique susceptible de prendre en charge ce dossier mais peut disposer du Service Technique Intercommunal en temps partagé avec les autres collectivités adhérentes à ce service,

DECIDE de faire appel au Service Technique Intercommunal de l'Agence Publique de Gestion Locale pour qu'il apporte une mission d'assistance technique et administrative pour la réalisation des travaux d'aménagement d'un Espace Jeunes, conformément aux termes du projet de convention de mise à disposition annexé.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme,
La Présidente,

**SYNDICAT DES ECOLES
DE LA REGION DE GARLIN**

3 rue Fernin RACARISSE - 64 330 GARLIN
05 59 04 78 64 - contact@sivosggarlin.fr

Michèle PLANTE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 21/06/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/06/2019